57me Année — Nouvelle Série — N° 352 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 18 OCTOBRE 1952.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

Sur le Livre de M. Viguié : Petits Propos sur de Grandes Œuvres...

Un Premier Président de Cour

Ecrivain, Artiste, Poète et Conférencier

Les Présidents à la Cour d'Aix seraient tous prédestinés aux choses de la Muse ? Et auraient-ils, en plus, chacun à leur actif, quelque violon d'Ingres et une autre corde à leur arc ? On le croirait aisément !

Mais ouvrons d'abord une parenthèse. Il y a quelques années, ici même, j'avais assisté à une vente à l'encan de quelques livres de Bibliothèque et je me précipitais sur un « lot » qui pouvait spécialement m'attirer. 3 petits volumes attachés ensemble et sur une mise à prix de 100 sous, et inutile de dire que c'était il y a 15 ans. Le lot me fut adjugé. J'avais mis la main sur une vraie trouvaille. Le Code Civil mis en vers par Amédée Euzières, publiciste et avocat, édition de 1882. Il y avait ensuite un étonnant Florilège et avec ce titre stupéfiant et qui je m'en voudrais d'abréger « Fleurettes sentimentales cueillies par l'amour dans les dédales et les vastes champs mystérieux, hétérogènes et encore inexplorés du cœur humain » (sic). Et c'était inouï et fantastique, et déconcertant. Enfin, et c'était le bouquet si je puis dire en parlant de Florilège, il y avait recouvert d'une petite couverture grise et des plus modestes, une traduction de Mireille avec les deux textes en regard : français, provençal, et le texte en français nous était signé par M. Rigaud, 1er Président à la Cour d'Aix. Et c'est là où je voulais en venir après ce nécessaire et obligatoire préambule.

Cette traduction suivait page à page et mot à mot, le texte mistralien, et notre Premier Magistrat Aixois avait accompli ce tour de force d'écrire des vers d'une élégance extrême et d'une forme impeccable et désireux de nous rendre plus accessible cette « Mireille Provençale » et ce poème immortel que chacun peut connaitre de réputation, mais dont je défierai bien des gens et bien des lecteurs d'avoir su s'approprier les 12 chants au complet. Je voudrais vous retranscrire la Préface de l'ancien Président de Cour, car elle en vaut la peine et ceci était écrit en 1875. Un jeune homme provençal publiait en 1860 un poème en 12 chants composé dans une langue harmonieuse et dans l'idiome de son pays et ce livre dédié par l'auteur à Lamartine obtint un succès prodigieux : Té, counsacre Mireio, ès moun couor, ès moun ame, ès la flour dé mis ans. Es un rasiun dé Craou qu'à mé toute sa Rame, té porte un paysan.

La célébrité de ce poème franchit bientôt les limites du sol natal et à son tour l'auteur de « Faust » Charles Gounod, en l'introduisant sur la scène lyrique sut lui acquérir une véritable popularité. En présence d'un tel succès universel, je me suis demandé quelles proportions il aurait prises si le texte lui-même avait pu être connu et apprécié, répandu partout et accessible à chacun.

Entre une traduction et son original il y a toujours un abime car le génie d'une langue lui reste propre et cet abime s'élargit encore ; si l'original en vers est mis en prose et perd ainsi le charme et l'attrait particulier que lui donnent la mesure et le rythme ; la cadence et le nombre. Et j'ai donc joué cette difficulté en voulant offrir une simple estampe à ceux qui ne peuvent point avoir le tableau.

Et s'il m'était permis de recourir à une image pour mieux expliquer ma pensée, je dirai que rencontrant Mireille dans les champs où elle est née, j'ai pris par la main cette gentille paysanne et je viens à mon tour vous la présenter ici, et serait-il juste de me reprocher cette diversion innocente à l'austérité si grave de mes habituelles fonctions. Et ce premier Président de Cour d'Appel était d'une exemplaire modestie, et voici que son successeur M. Viguié, nous donne le même exemple avec ce livre si fin et si joli et j'ajouterai des mieux documentés « Petits Propos sur de Grandes Œuvres » (Raymond Picquot, éditeur à Bordeaux). Nous venons de feuilleter cet engageant volume et nous n'avons pas été déçus, au contraire. C'est une série de petits croquis et de petits médaillons sur des écrivains contemporains les plus en vue et leur seule liste pourra vous plaire et vous convenir : Mérimée, Anatole France, Albert Samain, Emile Pouvillon, René Ghil, Henri de Régnier, Francis Jammes, Charles Réguy, Edouard Pilon, Comtesse de Noailles et Georges Duhamel. Au lieu de compilations pesantes et lourdes et d'études critiques et qui souvent veulent être trop complètes, nous avons une suite de causeries familières avec des aperçus les plus piquants et de savoureuses anecdotes et il y en a d'exquises sur Mérimée. Puis-je rappeler à nos lecteurs sisteronnais de venir jeter les yeux sur l'une des tours massives de la Place de l'Eglise. En levant un peu le nez, ils y verront un petit rectangle de marbre et une inscription reconnaissante à celui qui sauva d'un vandalisme obtus et de la pioche du démolisseur et d'un pic sacrilège les derniers vestiges de nos remparts près de l'ancienne porte du «Foussa» et du pont levis de la médisance. Et l'article sur Anatole France est absolument de premier ordre.

Je signale donc ce petit volume aux connaisseurs et à la même librairie parisienne ou plutôt bordelaise, 5, Place Gambetta, vont paraitre successivement : Pastels anciens et Douceur de vivre, Actrices d'autrefois, Quercy, Rouergue, Aveyronnais, Albigeois. Et les premiers ouvrages du même auteur édités cette fois en bonnes librairies de Paris, pourraient retenir notre attention première.
L'Honnête homme au XVIIme siècle Le Chevalier de Méré, Paris, Chiberre, éditeur. L'essor pathétique de Bourdelle le sculpteur, Paris, Librairie de France. Une Amazone Royale au temps de la Fronde et une Emule rivale de la grande Mademoiselle avec les mémoires de Mme de la Guette (Paris Jonquières). Et enfin Visages d'autrefois et Figures singulières (éditions provinciales).

M. Viguié reste de la lignée des Présidents Hénault et des Présidents Debrosse qui jadis ne dédaignèrent point d'écrire, et M. Viguié ajoute en plus un talent d'orateur et de conférencier. Il vient de fonder l'Association des Amis de Marcel Provence, 17, rue Gaston de Saporta, et dernièrement il nous faisait dans la superbe salle des Etats de l'Hôtel de Ville d'Aix, une remarquable conférence sur celui qui fut aussi l'ami de Sisteron et qui nous avait organisé les spectacles de la Citadelle. Et M. Viguié doit bientôt présenter au public le dernier ouvrage inédit de Provence : « Les Ombrages du Cours Mirabeau ». On en reparlera.

Hippolyte SUQUET.

Comité des Fêtes

Dernièrement le Comité Permanent des Fêtes de la Ville s'est réuni dans la salle habituelle de réunion et après avoir fait un bilan exact de la situation financière, a décidé de faire le Tirage de la Tombola le Dimanche 7 Décembre 1952, dans la salle des Variétés-Dancing.

A l'occasion de cette soirée, un jazz réputé animera un Grand Bal.

Les billets de la Tombola sont actuellement retirés de chez les commerçants, mais les personnes désireuses de s'en procurer peuvent encore en trouver chez M. Dussaillant, nouveautés, Place de l'Horloge, où sont exposés les lots.

Nous rappelons que le premier lot est un Scooter, du 2e au 6e lot un Vélosolex, et de très jolis lots offerts par les commerçants de la Ville.

JE VIS AVEC UN CANCER
un extraordinaire document humain
en exclusivité dans
PARIS-MATCH
Le câble de Raymond Cartier
POURQUOI STALINE
TEND LA MAIN A L'EUROPE

L'Ecole des Parents
vous donne 12 conseils impératifs.

CROUNIQUETO GALOIO

Li Jusièu

Se dis que li Jusièu es tout de rascous, que degaion pas li près, e que per dou sôu se farien coupa lis ouriho. Es verai, es pas verai, n'en sabe rèn. Mai ço qu'es de segur es que l'i a jamai de fum senso fio. Tamben, per estre d'avaras, aco se pourrié ben que lou siéguesson, se n'en crése ço que me sièu leissa counta l'autre jour.

Dous Jusièu avien un bon coumpan, un ami en touti dous, que s'ero leissa mourri. La famiho li fai assaché la mort e l'enterromen per lou lendeman à dis ouro, messo dicho cors présent. Car dève apoundre que lou paure mort, èu, èro catoulic, l'on pôu estre l'un catoulic, l'autre Jusièu e estre quand méme de bon coumpan. Enfin baste, nosti dous Jusièu van à l'enterromen dou coulègo catoulic e séguent lou courtégi, se capiton à la messo.

Ça qu'avien pas previst arribé, es qu'à la messo li capelan fan la questo. Adoûnc quouro lou vicari passé eme soun siétoun per questa, nosti dous ami se regardon e pamens n'i a un que mau-cor que mau-cor sorto un sôu e lou meto à la questo, poudié pas faire de mens, me dirès ? e bè nàni, car lou segound èu sorte rèn e fai que dire au vicairi qu'esperavo en li mountran lou sôu trouca de soun coulègo : — Vai ben ansin, sian dous.

Louis CASTEL.

L'action des élus

REBOISEMENT

Lettre de M. le Ministre de l'Agriculture à M. M.-E. Naegelen, ancien ministre, député des Basses-Alpes.

Paris, le 16 Octobre 1952

M. le Ministre et cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les crédits destinés aux travaux de reboisement qui doivent être entrepris dans le département des Basses-Alpes au cours de cet automne.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que de nombreux chantiers de reboisement ont été entrepris dans le département des Basses-Alpes depuis la création du Fonds Forestier National, notamment sous forme de contrats de travaux de boisement passés entre l'Administration et des propriétaires particuliers ou des collectivités publiques. Des échecs importants avaient été constatés. En plus des conditions naturelles difficiles tenant à la sècheresse du climat et à l'aridité des sols offerts au reboisement, des dégâts sensibles avaient été causés par le lapin de garenne. Ce rongeur étant considéré comme gibier dans le département des Basses-Alpes, aucune mesure de destruction efficace ne pouvait être prise.

Aussi, par lettre du 22 Février 1952, j'avais précisé à M. le Préfet des Basses-Alpes qu'aucun contrat de reboisement du Fonds Forestier ne serait plus approuvé par lui aussi longtemps qu'un arrêté ministériel déclarant le lapin gravement nuisible dans les communes où le reboisement serait entrepris, ne serait pas intervenu.

J'avais invité M. le Préfet à faire part au Conseil Général de cette décision. Cette Assemblée, jusque là défavorable à l'adoption des mesures contre le lapin de garenne, avait dans sa séance du 13 Mai 1952, approuvé un projet d'arrêté établi par M. le Préfet.

Dans ces conditions j'ai signé, le 19 juillet 1952, l'arrêté déclarant le lapin gravement nuisible sur les territoires de 36 communes des Basses-Alpes. Rien ne s'oppose plus à ce que les travaux de reboisement proposés par le Conservateur à Digne, au titre du 2e semestre 1952, soient mis à exécution. L'instruction des dossiers qui ont fait l'objet d'une approbation de principe du Comité de Contrôle Parlementaire du Fonds Forestier National, dans sa séance de juin 1952, est sur le point d'être achevée. Les décisions d'engagements seront incessamment soumises à mon approbation. Le Conservateur des Eaux et Forêts à Digne va recevoir l'autorisation de faire les premières adjudications.

Je suis heureux d'avoir pu seconder le bienveillant intérêt que vous portez à cette affaire et vous prie de croire, Monsieur le Ministre, etc.

»:«

LE CLUCHERET — L'ECOLE

Lettre adressée par les habitants du hameau du Clucheret-Beaujeu à M. M.-E. Naegelen, ancien ministre de l'Education Nationale, député des Basses-Alpes :

Monsieur le Ministre

Au moment même où notre école se prépare à recevoir nos enfants, c'est vers vous que vont nos pensées. Grâce à vous, Monsieur le Ministre, à votre dévouement inlassable pour les Basses-Alpes, l'école du Clecheret va rouvrir ses portes. Quelle satisfaction pour les habitants ! quelle joie pour eux ! que de soucis, que de tracas évités grâce à votre bienveillante intervention !

Retenus par nos occupations professionnelles et mal informés, nous n'avons pu, ce dont nous nous excusons bien sincèrement, lors de votre visite à Beaujeu le 12 Septembre dernier, vous adresser de vive voix nos remerciements et vous témoigner notre reconnaissance. Sachez seulement, M. le Ministre, que nous ne sommes pas des ingrats et qu'au moment venu, nous n'oublierons pas tout ce que nous vous devons. Veuillez agréer, etc...

»:«

POUR LES REPARATIONS DES CALAMITES

M. Marcel Massot, député des Basses-Alpes, secrétaire de la Commission des Finances, est intervenu à de multiples reprises auprès de M. André Morice, Ministre des Travaux Publics et des Transports, pour obtenir une subvention importante en vue de réparer les dégâts causés aux ouvrages de défense contre les eaux dans le département des Basses-Alpes, par les orages de Novembre 1951.

Nous sommes heureux de publier ci-après, la lettre que, à ce sujet, M. Marcel Massot vient de recevoir de M. le Ministre des Travaux Publics.

Mon Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler à nouveau mon attention sur la réparation des dégâts causés, lors des crues de Novembre 1951, aux ouvrages de défense contre les eaux dans le département des Basses-Alpes.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'après examen, il a été possible d'attribuer au département des Basses-Alpes une somme de 18.000.000 de francs représentant la totalité de la réserve qui avait été constituée sur le crédit ouvert à mon Administration par la loi n° 53-134 du 6 Février 1952 relative aux crues du Sud-Est.

L'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées des Basses-Alpes a été invité à m'adresser, par l'intermédiaire du Préfet, des propositions en vue de la répartition de ce crédit de 18.000.000 de francs.

Je suis heureux d'avoir pu ainsi donner satisfaction dans la mesure des possibilités financières, aux intérêts dont vous vous êtes fait l'interprête.

Veuillez agréer, mon cher Collègue l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien amicalement.

Signé : A. MORICE.

Ainsi donc, grâce aux démarches du député bas-alpin M. Marcel Massot, une importante subvention a été accordée.

Tous nos remerciements à notre dévoué député.

»:«

ADDUCTION D'EAU

M. Marcel Massot vient de recevoir de M. le Ministre de l'Intérieur la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le report, sur l'exercice 1952, de la partie de la subvention allouée à la Commune de Nibles pour l'exécution de travaux d'adduction d'eau.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre qu'à la suite d'un nouvel examen de cette affaire, la somme de 156.982 francs restant à payer à cette collectivité sera prochainement déléguée au Préfet des Basses-Alpes.

Je vous prie d'agréer, M. le Député, l'assurance de ma haute considération.

Ainsi les travaux d'adduction d'eau dans la commune de Nibles vont pouvoir être poursuivis très rapidement.

Tout nos remerciements à notre actif député.

Les Vicissitudes de la Reconstruction des Immeubles du Pré de Foire

Notre collaborateur occasionnel « Le Guide-Promeneur » vient de partir en congé payé. Il s'excuse auprès de ses très nombreux lecteurs de ne pouvoir donner pendant plusieurs semaines le récit de ses promenades à travers les immeubles du Pré de Foire. Très bientôt, peut-être d'ici une quinzaine de jours, aura lieu la réception des habitations des immeubles du B 1. C'est une réalisation dont tout le monde doit se réjouir et principalement les sinistrés. Il faut souhaiter que les autres bâtiments B 2 et B 3 ne tardent pas à être livrés à leurs propriétaires.

Pendant le mois de congé de notre collaborateur, du travail aura certainement été accompli sur le chantier du Pré de Foire et alors le « Guide-Promeneur », à son retour, sera heureux de souligner les progrès réalisés.

N. D. L. R.

POUR LES PROMENADES
POUR LES AFFAIRES
louez un
VéloSoleX
à la journée ou à l'heure
au Garage BUES
La bicyclette qui roule toute seule.

© VILLE DE SISTERON

SPORTS

BASKET-BALL

Les joueurs et joueuses du Sisteron-Vélo feront ce Dimanche leur « rentrée » devant le public sisteronnais, et c'est à un véritable gala de balle au panier qu'ils convient leurs amis et tous les sportifs.

Deux matches amicaux avec les équipes du Racing-Club Gapençais sont prévus au programme. Mais qui dit amical ne dit pas forcément «peu intéressant» et la valeur des visiteurs est bien faite pour le prouver.

Dimanche dernier à Gap, une première rencontre a déjà opposé les équipes des deux clubs. C'est donc à une revanche que nous assisterons sur le terrain du Pré de Foire à partir de 14 heures.

Les joueuses sisteronnaises, championnes interdépartementales la saison dernière, ont vaincu difficilement les hauts-alpines qui, cette année, opèrent en division d'excellence. Rééditeront-elles leur victoire ? Nous leur faisons confiance.

En masculin, nos joueurs auront certainement la tâche plus ardue. Battus de justesse dimanche dernier les Martin, Tron, Queyrel, Lazarin, Bonnet, Caffin, Reymond, s'emploieront à fond. De leur côté les Gapençais qui jouent en « excellence » depuis plusieurs années et de ce fait sont plus aguerris, viendront avec la ferme volonté de garder leur suprématie, d'autant plus qu'ils nous annoncent la rentrée de deux nouveaux joueurs venant l'un de Valence et l'autre de Villeurbane, citée dont l'équipe fut championne de France « Nationale » deux années consécutives.

En résumé beau programme en perspective et nous pensons que les sportifs seront nombreux sur les touches et qu'ils auront à cœur d'encourager moralement et pécuniairement notre active section.

FOOT-BALL

En match de championnat contre Gazelec de Marseille, Sisteron-Vélo est revenu avec une nette défaite de 6 buts à 3.

Score très lourd si l'on considère que l'équipe des sisteronnais est composée de jeunes éléments qui n'ont pas fourni la partie que l'on attendait d'eux et que seuls les quelques « vieux » ont donné un excellent jeu.

En match amical, Sisteron-Vélo jouera demain à Laragne contre l'équipe de cette localité.

SELECTION vous offre
sa Sélection du Mois...
LA REVUE DES REVUES

Il semble que, pour son numéro de rentrée, SELECTION ait voulu plus que jamais satisfaire tous les goûts.

Les amateurs d'observations s'émerveilleront de découvrir « Le mystérieux pouvoir de l'œil humain » ; les passionnés d'inventions dévoreront la vie de « Sikorsky, grand maître de l'impossible » et pionnier de l'hélicoptère ; les femmes qui se précipitent dans les magasins et chez la spécialiste des soins de beauté, feront bien de lire, au préalable, « Soyez bons pour les vendeuses » et « Pour la beauté du corps ».

Et, de leur côté, ceux qui aiment les variétés feront leurs délices du « Cheval de trait devenu champion de saut » et de « La vie, les amours et la mort des frères siamois ». Enfin, en cette saison où les froids et les conflits du travail menacent, tous seront intéressés par « Une pompe révolutionne le chauffage » (en supprimant le combustible) et par «L'industrie redécouvre l'homme», c'est-à-dire l'importance du facteur humain.

Quant à ceux qui aiment l'actualité trouveront dans « A quoi rêvent les Allemands ? » et « L'étonnant M. Churchill » des documents pleins de vie et d'originalité qui les aideront à comprendre le monde contemporain.

ECONOMIE SECURITE
avec
VélosoleX
VENTE A CREDIT
Concession régionale: Garage BUES

ETAT-CIVIL

du 10 au 16 Octobre 1952

Publication de Mariage : Max Edmé Léris, docteur en médecine, domicilié à Sisteron et Colette Gasquet, sans profession, domiciliée à Grasse.

Décès : Edouard Ludovic Firmin Fabre, 39 ans, Faubourg La Baume.

CHRONIQUE LOCALE

JOURNEE NATIONALE DES VIEUX

Une Journée Nationale des Vieillards, organisée par le Gouvernement, aura lieu le Dimanche 26 Octobre 1952 dans le département des Basses-Alpes.

Cette journée a pour but, d'une part, d'appeler l'attention du public sur la situation des vieillards dénués de ressources et, d'autre part, de permettre aux œuvres spécialisées de faire appel avec un maximum d'efficacité, à la générosité du public.

En raison de l'intérêt que présente la réussite de cette manifestation, le Préfet des Basses-Alpes a demandé à Messieurs les Maires du département de bien vouloir constituer un Comité local qui pourrait comprendre les représentants des œuvres s'intéressant aux vieux, les représentants des cultes, l'instituteur, les associations de bienfaisance et de jeunesse et toutes les personnalités locales susceptibles d'apporter leur concours à l'organisation matérielle de cette journée.

Les fonds qui seront recueillis seront répartis entre les œuvres qui, dans le département, consacrent leur activité à soulager la misère des vieux.

Le Préfet des Basses-Alpes insiste particulièrement auprès de toutes les personnalités et de toutes les organisations locales pour qu'elles veuillent bien apporter leur concours dévoué et bénévole à Messieurs les Maires et aux œuvres spécialisées (Croix-Rouge et Entr'Aide des Basses-Alpes notamment), chargés de l'organisation matérielle de cette Journée Nationale.

FAUBOURG LA BAUME

Demain Dimanche, chez Euloge, Grand Concours de Boules à Pétanque, par équipe de deux joueurs (3 boules par joueur).

1er prix: une Dinde ; 2e prix : une paire de Poulets ; 3e prix: 2 Lapins ; 4e prix : 1 litre Anis de la Maison Granier ; 5e prix : une surprise.

Inscriptions à 13 h. 30. Lancement du but à 14 heures.

DECLARATIONS de VENDANGES

Les déclarations de vendanges sont reçues au Secrétariat de la Mairie jusqu'au 15 Novembre dernier délai. Les déclarants sont avisés que ce sera la date limtie.

CANAL DE SISTERON

Il est rappelé aux arrosants que les déclarations pour perte de récoltes du fait de la mise en eau tardive du canal, seront reçues jusqu'au 22 Octobre inclus, délai de rigueur.

Passé cette date, aucune réclamation ne sera prise en considération.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche en matiée et soirée
MA POMME
avec Maurice Chevalier dans son plus grand succès

FOIRE DE SAINT-DOMNIN

La foire dite de Saint-Domnin s'est tenue Lundi dernier avec très peu de monde, par suite du mauvais temps. Dans l'après-midi, la pluie ayant cessée, les visiteurs furent plus nombreux, ce qui permit de réaliser quelques petites transactions.

Dans l'ensemble cette foire a été nulle, aussi bien pour les vendeurs que pour les acheteurs.

A LA CATHEDRALE

Horaire d'hiver pour les offices du Dimanche, à partir du 19 Octobre.

Messes : 6 h 30, 8 h 30 et 11 h.

A 16 h: Chant de complies ou prière.

Ce Dimanche 19, journée des Missions ; prières et offrandes pour les Œuvres Missionnaires.

Du Mardi 21 au Dimanche 26 Octobre, Fête du Christ Roi, une retraite sera prêchée par le R. P. Lascabettes, prieur du Couvent des Dominicains, de Bordeaux. Ouverture Mardi 21 Octobre à 20 heures 30. Cet exercice du soir qui se poursuivra toute la semaine, s'adresse à toute la paroisse. Le matin, messe à 6 h 30 suivie de l'instruction.

Une réunion spéciale sera donnée aux hommes, jeunes gens, dames et jeunes filles. Le jour, le lieu et l'heure seront annoncés au cours de la retraite.

Toute la population est invitée aux réunions du soir.

ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Les Anciens Prisonniers de Guerre de la section locale de Sisteron sont informés qu'une Assemblée Générale sera donnee dans la salle de la Mairie après-demain Lundi 20 Octobre à 19 heures.

Vu l'importance des questions, la présence de tous est indispensable.

VARIETES - DANCING REOUVERTURE

La Direction des Variétés-Dancing annonce pour le Dimanche 26 Octobre la Réouverture de la saison des Bals. Un jazz très aimé de la jeunesse animera cette première soirée dansante.

C'est dans la coquette salle des Variétés-Dancing que la jeunesse de Sisteron et des environs trouvera, avec une excellente ambiance, du charme, du swing et de la gaieté.

Pour VENDRE, ACHETER, LOUER
une Carte de Transports
consultez toujours
A. S. T. I. - CONTENTIEUX
SERIS - TRANSPORTS
6, Place de la Mairie, SISTERON
3, Avenue Malausséna, NICE.

L'OFFICIEL DES MARQUES
Caractéristiques et Prix des Voitures Camions, Motos, Tracteurs Agricoles

L'édition du Salon de l'Automobile donne les Caractéristiques et Prix des Châssis, Voitures, Camions, Camionnettes, Cars, Motocyclettes et Tracteurs Agricoles, ainsi que les Cours des Voitures et Véhicules industriels d'occasion. C'est le catalogue de la construction mondiale de tous véhicules à moteur.

Envoi franco contre 150 francs en mandat ou timbres.

L'OFFICIEL DES MARQUES
23, Rue Truffaut, Paris (17e).

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

POUR LA COURSE
POUR LE TOURISME
POUR LE TRAVAIL
exigez tous
une Bicyclette ou un Cyclomoteur
F. SOUVET
Essayez-le, vous en serez émerveillé,
chez ROME
Cycles - Motos
Rue Saunerie — SISTERON
Agence
NEW-MAP ALMAT
V. B. R. M. R. CASENAVE
et de
Machines
à Coudre
NEVA
et
BARRET
Accessoires
Réparations

Etude de Me Edgar MALPLAT
Notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me MALPLAT, Notaire, le quinze Septembre mil neuf cent cinquante deux, enregistré à SISTERON le premier Octobre mil neuf cent cinquante deux folio 62, case 580

Monsieur THELENE Jean André Gustave, représentant, et Madame RICHAUD Lucienne Juliette, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON

Ont vendu à Madame MASSOT Fernande Marie Louise, sans profession, épouse de Monsieur ARTHAUD Arthur, entrepreneur de maçonnerie, demeurant ensemble à SISTERON, Bourg-Reynaud

Un fonds de commerce d'Alimentation-Epicerie connu sous le nom de EPICERIE IMBERT, sis et exploité à SISTERON, Rue Saunerie, numéro 17, moyennant le prix de Trois Cent Quarante Cinq Mille Sept Cent Cinq Francs.

L'insertion au « Bulletin Officiel du Registre du Commerce et du Registre des Métiers » a eu lieu régulièrement.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me MALPLAT domicile élu, jusqu'à l'expiration du délai de dix jours qui suivront le présent avis.

Pour Avis,
E. MALPLAT, notaire.

TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE
Livraison dans la semaine
Prix avantageux
Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

Pour ACHETER
CONSTRUIRE
ou AMELIORER votre habitation
en bénéficiant des Primes à la Construction, Allocations, Dégrèvements
Pour rembourser une hypothèque onéreuse...
CREDIT MUTUEL DU BATIMENT
35, Boulevard des Capucines, PARIS
Crédits à date ferme
Prêts à faible intérêt.
Consultez le Cabinet
ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie, SISTERON
Agence Générale
pour les Hautes et Basses-Alpes

A LA
Droguerie Provençale
Place de l'Horloge
SISTERON
vous trouverez
tout pour la peinture préparée
Papiers Peints, Parfumerie, etc
MAISON RECOMMANDEE

TOUT VOTRE CONFORT
PAR L'ELECTRICITE
avec Aspirateurs-Cireuses
Appareils Frigorifiques « Electrolux »
Machines à laver « MORS »
Postes T. S. F. « Amplix », etc.
Tout ce qui concerne l'Electricité
Installation — Réparation
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101
COMPTANT CREDIT

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

Aux Meubles Sisteronnais
(ancienne Maison Bourgeon) Paul DOUSSOULIN — Tél. 93
●
Pour vous servir au mieux de vos intérêts
voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES (nombreux modèles)
CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, COSYS
Ronce Noyer, Massif, Rustique
à des prix sans concurrence.
Une visite s'impose et ne vous engage à rien
ENTREE LIBRE
Tout ce qui concerne la Literie
Matelassor, Laines, Matelas Latex Dunlop, Pillox
Grand Choix de Carpettes, Descentes Lit, Balatum passage.
ATTENTION ! la bonne adresse : 57, Rue Droite — SISTERON.

BOULETS - ANTHRACITE - CARMONOIX
PENSEZ A L'HIVER...
POUR VOTRE PROVISION DE CHARBON
PASSEZ VOTRE COMMANDE DES A PRESENT CHEZ
E. JOUVE
RUE SAUNERIE SISTERON
LES MEILLEURES QUALITES
AUX MEILLEURS PRIX

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles
AUX MEILLEURS PRIX
A qualité égale
PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

Petites Annonces

Offre d'emploi
Ménage fonctionnaire cherche jeune fille 16 à 18 ans, sérieuse honnête, pour travaux ménagers et garde enfants. Nourrie, logée. Vie de famille assurée. S'adresser au journal qui transmettra.

A VENDRE
Moteur Electrique 3 ch trifazé état neuf. S'adresser BREMOND La Baume.

A LOUER
de suite Chambre et Cuisine meublées. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE
quartier des Plantiers, Prairie entièrement ou par parcelles. S'adresser au bureau du journal.

Belles Occasions
GARAGE BUES — SISTERON

MESSAGERIES
Sisteron-Marseille
et vice versa
Anc. BOUCHET Elie
ALLEGRE & PELLEGRIN Srs
à dater du 21 Octobre 1952 :
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
Départ SISTERON 6 h.
Départ MARSEILLE 16 h.
Renseignements
24, Rue Saunerie, SISTERON
Téléphone 205

Rentrée des Classes
toutes Fournitures Scolaires
à la Librairie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

© VILLE DE SISTERON